

Procès-verbal du Conseil municipal du 12 août 2019

Auzet (04) - 18 h 30

Adopté par le Conseil municipal du 10 septembre 2019

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, M. Simon - *Excusé* : F. Rolland

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 25 juin 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité le projet de procès-verbal présenté par le maire.

2. Révision de la Carte communale : mémoire de réponse aux observations émises par le Commissaire enquêteur

Le Conseil échange longuement sur le mémoire de réponse aux remarques du commissaire enquêteur rédigé et proposé à la Commune par le cabinet Alpicité (Embrun).

3. RPQS : adoption des rapports Eau et Assainissement

Après précisions apportées par le maire et Mme la Secrétaire de mairie, à l'unanimité le Conseil adopte les Rapports Prix/Qualité 2018 « Eau » et « Assainissement ». Leur version numérique sera mise en ligne sur le site internet communal.

4. Provence Alpes Agglo : adoption du rapport de la CLECT

Après sa présentation par le maire et à l'unanimité, le Conseil adopte le rapport de la CLECT (Commission locale des charges transférées) proposé par Provence Alpes Agglomération.

5. Future mairie : signature du permis de construire

Le maire a demandé à l'architecte du projet (B. Grimaud, NaturARCH, Digne) de lancer l'appel d'offres pour la construction de la plate-forme, base de la construction du futur édifice.

6. Future mairie : point sur l'achat des terrains, notaire

Le maire informe le Conseil de l'achat ou de l'échange des terrains avec deux propriétaires des parcelles concernées.

Questions diverses

- Selon une information reçue par le maire, l'eau des fontaines communales pourrait être facturée à la Commune lorsque l'agglo prendra la compétence « Eau et Assainissement » le 1^{er} janvier 2020. R. Isoard vérifiera cette information.
- Le maire présente un appel à projets de l'Agence de l'Eau concernant les toilettes sèches (économie d'eau potable).
- Problème d'eau au Fanget : le maire et le Conseil décident de contacter le bureau d'études CLAIE (Gap) à ce sujet.
- Après avoir privilégié, sans succès pour deux d'entre eux (chalet des Clarines et premier étage de l'Ancienne poste), une recherche locale pour la location de trois logements communaux, le Conseil décide de l'élargir via le site internet « Le bon coin » .

La séance est levée à 20 heures - Secrétaire de séance : M. Simon